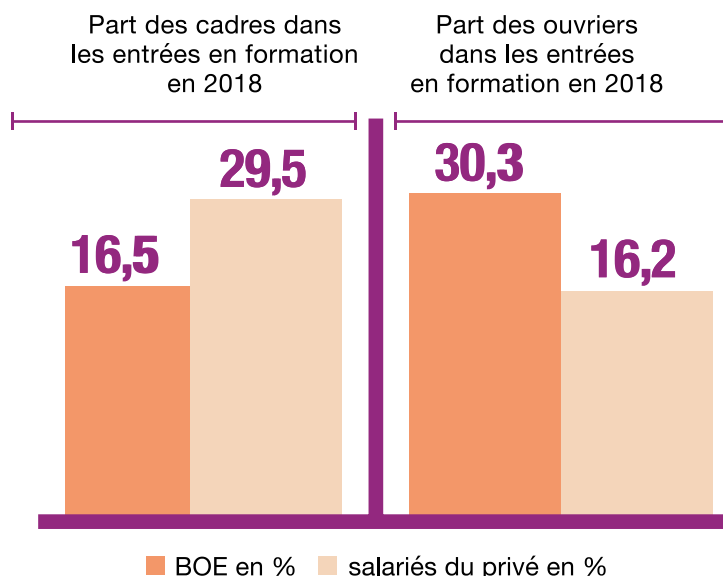


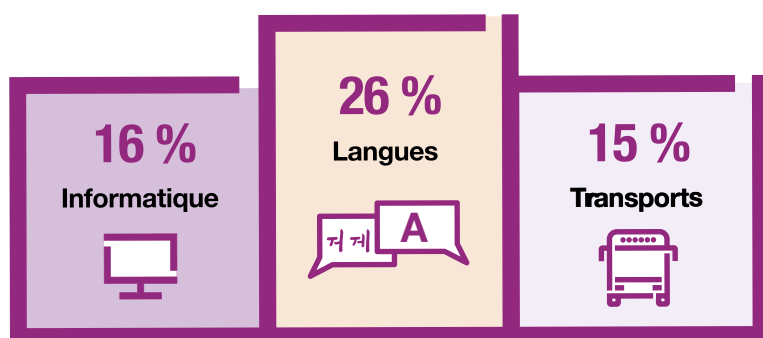
Le recours au compte personnel de formation (CPF) des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi en situation de handicap (BOE).



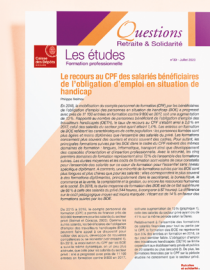
11 100
entrées en formation des BOE
via le CPF en 2018, contre
9 800
en 2017



Les domaines de formation les plus suivis par les BOE



2,0 %
des BOE ont recouru au CPF,
contre
1,4 %
pour les salariés du secteur privé,
en 2017



À lire – QRS 30, Le recours au CPF des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi en situation de handicap

La direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts dispose d'un service Étude et statistiques. Elle produit des analyses sur les problématiques et les enjeux de la protection sociale qu'elle souhaite porter à la connaissance des parties prenantes.
Toutes les études sur : retraitesolidarite.caissedesdepots.fr > rubrique Études.
Contact : etudesdrs@caissedesdepots.fr